

# *PROJET D'Établissement*

**Crèche Parentale Ty Bugale  
39, rue de l'Alma  
35000 Rennes**

Mise à jour Janvier 2006

# SOMMAIRE

<i>Préambule</i> .....	page 3
<i>Introduction</i> .....	page 4
<b><u>PREMIERE PARTIE: PROJET SOCIAL</u></b> .....	page 7
<u><i>A- Présentation de la crèche</i></u> .....	page 8
1°) Contexte de création de la structure.....	page 8
2°) Implantation de la structure dans le quartier.....	page 8
3°) Caractéristiques de la population accueillie.....	page 10
4°) Les relations avec les différents partenaires.....	page 10
<u><i>B- Prestations d'accueil</i></u> <i>proposées</i> .....	page 13
1°) Choix du type d'équipement.....	page 13
2°) Les modalités d'accueil.....	page 13
3°) Dispositions particulières.....	page 14
<b><u>DEUXIEME PARTIE: PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE</u></b> .....	page 15
<u><i>A- Prestations et compétences professionnelles</i></u> .....	page 16
1°) Les éducateurs de jeunes enfants.....	page 16
2°) Les aides éducateurs.....	page 16
3°) La cuisinière.....	page 17
4°) La personne d'entretien.....	page 17
<u><i>B- La place des familles au sein de la crèche</i></u> .....	page 18
1°) Définition.....	page 18
2°) Quels objectifs ou valeurs recherchées par les familles?.....	page 18
3°) Quels moyens?.....	page 19
<u><i>C- La crèche au quotidien</i></u> .....	page 22
1°) Une journée à la crèche.....	page 22
2°) Les besoins de l'enfant.....	page 22
3°) Tableaux de mise en relation du projet éducatif et pédagogique.....	page 23
<i>Conclusion</i> .....	page 28



## *Préambule*

Parlons un peu des spécificités de la crèche parentale Ty Bugale. Après tout, une crèche, tout le monde connaît, tout le monde sait que c'est un lieu où les enfants grandissent sous la protection d'un personnel formé.

Il y a les assistantes maternelles d'un côté et les crèches de l'autre. Mais, en crèche parentale il y a quelque chose de plus: les parents.

Et alors?... Pourquoi faire? Les gens travaillent et font garder leurs enfants.

Alors pourquoi une crèche parentale? A quoi cela peut-il bien servir puisqu'il y a des gens formés pour s'occuper des enfants? A quoi bon? ... Si on a du temps on peut s'occuper soi-même de ses enfants.

Et pourtant, il y a maintenant une vingtaine d'années, des parents, ne se satisfaisant pas des modes de garde existant, ont décidé de s'unir pour trouver une solution alternative, entre l'assistante maternelle et la crèche. De l'assistante maternelle ils ont gardé un accueil familial dans un lieu familial. Pour résumer, un mode de garde un peu «comme à la maison». De la crèche: un mode de garde collectif mais réduit à 16 enfants, avec, en plus:

- ✓ Des parents qui ont du temps, d'accord, mais qui travaillent également.
- ✓ Des parents qui souhaitent que leur enfant évolue au sein d'une collectivité.
- ✓ Des parents qui veulent être partie prenante de l'éducation de leur enfant pendant les permanences mais également pendant leur absence.
- ✓ Des parents qui veulent confier leur enfant, à du personnel qualifié d'un côté, mais également, à d'autres parents, avec qui ils peuvent partager leur expérience. Des parents qui vont chercher à atteindre ces objectifs en créant une association et donc en décidant d'assumer la gestion financière, humaine et logistique.

La crèche c'est un mode de garde mais c'est aussi une association qu'il faut absolument faire fonctionner. Bien sur, les créateurs de Ty Bugale avaient une idée bien précise de ce qu'ils voulaient. Ils ont tout créé de A à Z comme tout groupe d'individus qui souhaite créer et faire vivre une association. Mais, avec un enjeu de taille. Il ne fallait pas échouer puisque, chaque jour, on accueillait des enfants. Les partenaires, de leur côté, se sont félicités de voir naître ce genre d'initiatives. Ils ont soutenu et encouragé les crèches en particulier dans une ville comme Rennes. A Ty Bugale les parents se sont beaucoup investis les premières années. Leur présence était plus importante. Ils faisaient peu appel aux professionnels pour réaliser les travaux.

# *INTRODUCTION*

Petit à petit les choses se sont structurées. Les partenaires sont devenus plus exigeants et les parents plus opérationnels. Des générations de parents se sont ainsi succédées. Chaque nouveau parent hérite de ce que les autres ont laissé. Un fonctionnement plus routinier s'est installé. Ce qui est finalement normal, puisque les lieux sont devenus tout à fait adaptés pour l'accueil des enfants. Au fur et à mesure on gère plus le quotidien que l'avenir. L'enthousiasme n'est plus le même qu'au début mais comme il y a toujours des choses à faire, il y a toujours des parents pour se lancer.

Pourtant, quand on arrive à la crèche on est un peu perdu. On est bien content d'avoir trouvé un mode de garde pour son enfant (ça devient de plus en plus difficile). Et on se trouve embarqué dans une association. Il faut du temps pour comprendre, pour s'approprier ce mode de fonctionnement si particulier. On nous explique tout en bloc et, c'est... Déroutant.

On nous parle de permanences, ça... D'accord, c'est contraignant mais on comprend.

Et puis, il y a les postes, là... ça se complique. Le parent qui nous inscrit nous parle planning, liste des courses, trésorerie, remplacement des éducatrices, responsable des emplois aidés, présidence, secrétariat, inscription des parents, salaires, déclaration CAF, bricolage, jardinage. Bon, c'est un peu abstrait, on se demande si on n'a pas fait une bêtise mais, on se rassure en se disant qu'on finira par comprendre.

Enfin, on nous parle des assemblées générales, en langage crèche, les A.G., une fois par mois. Une fois par mois? ! ! Mais pourquoi faut-il absolument se réunir si souvent? En plus, quand on fait partie du bureau il y a une réunion supplémentaire. On nous explique que, un jour, nous aussi on peut se retrouver au bureau. Ah non! (pense-t'on) pas moi! Les autres s'en chargeront à ma place! Quand on assiste à sa première A.G., on ne comprend rien! On y parle de tout ce qui permet à la crèche de fonctionner, comme une véritable «entreprise». On discute subventions, bilans, budget, salaires, CAF, DASS, DDTE....

Bref aux A.G., on échange beaucoup et au début, on se demande où on a bien pu mettre les pieds! Après avoir éprouvé le sentiment inquiétant qu'on est le seul à ne rien suivre, on finit par se laisser bercer doucement par le flot de paroles échangées. On se dit qu'un jour on comprendra, mais si, mais, si... Quand soudain! Au moment où on s'y attend le moins, on nous demande de prendre la

responsabilité d'un poste! !

*Hein? Quoi? Mais je ne sais pas faire moi, je viens juste d'arriver. Tu viens juste d'arriver mais on t'a prévenu que c'était une association et comme dans toute association, il faut s'investir, ...etc*

Bon, on se lance malgré tout dans l'aventure avec parfois quelques hésitations et quelques craintes. On est rassuré en constatant la qualité des prestations.

D'abord, c'est une petite structure avec ces 16 enfants au maximum. Avec les mi-temps les enfants sont rarement là tous en même temps. C'est plutôt une bonne chose car il y a peu de place et de personnel.

La maison est agréable et malgré sa localisation on n'entend pas les bruits de la rue.

Il y a un beau jardin avec tout ce qu'il faut pour rendre nos enfants heureux : une structure, des jeux variés, la fameuse piste cyclable, des plantations, un cerisier, etc.

Le personnel est accueillant, on nous met à l'aise, le tutoiement est de rigueur. On comprend assez bien comment être présent auprès de son enfant et des autres lors des permanences. On apprend beaucoup en côtoyant les éducateurs. Ils nous expliquent notre rôle et nous donnent des conseils. Leur présence auprès de nos enfants est vraiment bénéfique. La présence des aides éducateurs, elle aussi, est précieuse. La cuisinière, quant à elle, participe aussi à cet accueil familial. Elle prépare des petits plats équilibrés et véritablement délicieux. On se réunit pour des moments festifs, comme la galette des rois et un buffet en été.

Tout cela fait pencher la balance positivement et on oublie les contraintes. Petit à petit, on a envie de s'investir plus et de permettre de faire avancer les choses. On apprend beaucoup, c'est finalement une expérience enrichissante. On a envie de faire partager cette expérience aux nouveaux parents. Et surtout, on ne veut pas que toute cette énergie insufflée depuis des années se perde. Alors on fait tout pour que la crèche ait encore de beaux jours devant elle car le jeu en vaut vraiment la chandelle.

# *PROJET SOCIAL*



## A- Présentation de la crèche

### 1°) Contexte de création de la structure / fonction sociale

Les premières crèches parentales rennaises sont ouvertes dès 1980 (Poupenn, les Fruits de la passion) dans le quartier nord de la ville. Dans le sud existe «Les Pitchouns» où la liste d'attente s'allonge. Les parents, nombreux sur cette liste et souhaitant absolument s'investir dans un mode de garde parental décident alors d'ouvrir eux-mêmes une crèche. Ils créent une association, recherchent des fonds et un local. La ville de Rennes leur propose alors la maison du 39, rue de l'Alma et à l'aide de subventions, les travaux peuvent commencer pour recevoir les enfants. La crèche ouvre ses portes en mars 1986.

### 2°) Implantation de la structure dans le quartier

La crèche parentale est située dans le quartier « Sud-Gare ».

Elle est ainsi rattachée au **Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S.) « Rennes-Champs-Manceaux »** ( 22, rue Henri Fréville) ; et au **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) Antenne Champs Manceaux** ( 1, square Sarah Bernhardt).

Au sein de ce quartier « Sud Gare », nous notons la présence de la crèche municipale Alain Bouchart (41, rue Alain Bouchart) et proche du quartier, la crèche parentale « Les Petits Potes » ( 2, rue Sous Lieutenant Yves-Berger).

En ce qui concerne les haltes garderies proches :

- Halte garderie Centre (21, boulevard du Colombier)
- Halte garderie Champs-Manceaux (Centre social, 1, square Sarah-Bernardt)

Notons également la présence de six écoles maternelles :

❖ quatre publiques :

- Ecole maternelle Mauconseil (7, rue de la Courrouze)
- Ecole maternelle Oscar Leroux (163, rue de Châtillon)
- Ecole maternelle Quineleu (1, rue de Riaval)
- Ecole maternelle Villeneuve (38, rue Ginguéné)

❖ deux privées :

- Ecole maternelle Saint-Joseph (5, rue Marcelin Berthelot)
- Ecole maternelle Saint-Jean/Sainte-Thérèse (27, rue Sully Prudhomme)

Par ailleurs, dans le quartier ou proche de la crèche, relevons les centres de loisirs suivants :

- Centre de loisirs Clémenceau (2, rue Louis et René Moine)
- Centre de loisirs Colombier (7, rue du Docteur Joly)
- Centre de loisirs Oscar Leroux (163, rue de Châtillon)
- Centre culturel Ginguéné (CPB)/ Centre de loisirs (13bis, rue Ginguéné)

Et les maisons de quartier :

- Maison de quartier La Binquenais (2, place Bir-Hakeim)
- Maison de quartier Sainte-Thérèse (14, rue Jean Boucher)

Le centre hospitalier le plus proche en cas d'urgence est l'Hôpital Sud (16, boulevard de Bulgarie).

### 3°) Caractéristiques de la population accueillie

*Evolution de la population accueillie (csp, composition des familles, âge des parents, culture, origine géographique des parents, revenus des parents, la demande des parents: évolution de l'investissement)*

Cf. annexe

### 4°) Les relations avec les différents partenaires

#### ➤ **Les partenaires financiers**

Les ressources financières de la crèche proviennent:

- de la ville de Rennes
- de la Caisse d'Allocations Familiales
- du Conseil Général
- des familles

Elles sont calculées à partir des jours de présence des enfants.

Bénéficiant d'emplois aidés ( C.A.E., C.I.E., emploi jeune ), le CNASEA participe aux paiements des salaires et prend en charge une partie des frais de formation.

Nous bénéficions également d'aides ponctuelles pour:

- la réalisation de travaux d'aménagement ou d'achat de gros matériel (aides de la Ville de Rennes et de la C.A.F.)

#### ➤ **Les partenaires sanitaires et sociaux**

Bénéficiant d'un agrément délivré par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, nous recevons chaque année la visite du médecin de la Protection Maternelle et Infantile qui fait le point sur l'état sanitaire de la structure

Employant des contrats aidés, nous travaillons en étroite collaboration avec les Agences Nationales pour l'Emploi (surtout l'ANPE, Rennes sud) et la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (D.D.T.E.).

Ayant comme souci de former au mieux notre personnel nous leur donnons la possibilité de suivre:

- des formations continues pour les employé(es) en CDI
- des formations qualifiantes ou diplômantes pour les salarié(es: qui bénéficient d'emploi aidé (remise à niveau, CAP petite enfance, Préparation de concours ...), ces stages ont lieu à l'A.F.P.A., au CLPS, à l'AREP de Rennes.

### ➤ **Les partenaires éducatifs**

Les partenaires éducatifs de la crèche sont nombreux et variés.

Dans le cadre de sorties, enfants et éducateurs fréquentent régulièrement :

- Les parcs du Thabor, Oberthür, de Bréquigny, de Villeneuve.
- Le marché de Sarah Bernhardt
- La bibliothèque municipale Triangle (3, bd de Yougoslavie) mais existent également très proches les bibliothèques Champs-Manceaux (14, rue Louis et René Moine) et Colombia (Mail Albert Einstein).
- La ferme pédagogique des Basses Gayeulles (rue du Professeur Maurice Audin)
- L'Ecomusée du Pays de Rennes (Ferme de la Bintinais, route de Noyal Châtillon sur Seiche)
- Le Musée de Bretagne (Musée des Beaux Arts, 20, quai Emile Zola)
- Le centre culturel « le Rallye » à l'occasion de spectacles comme dans le cadre du Festival Marmaille (courant octobre)
- La gare de Rennes, l'aéroport Saint-Jacques entre autres...

Des échanges, visites existent entre la crèche « Ty Bugale » et la crèche parentale « Les Fruits de la Passion » (9, rue Saint Vincent Ferrier).

Afin de préparer l'entrée à l'école de nos enfants, des visites-rencontres peuvent être organisées avec les groupes scolaires concernés.

Enfants et éducateurs utilisent les transports en commun pour toutes ces sorties. La crèche est située à proximité de l'arrêt de Métro « Jacques Cartier » et de l'arrêt de bus « Ginguéné/Rue de l'Alma » qui permettent des déplacements aisés.

➤ **Les partenaires du quartier**

Nous sollicitons commerçants et les artisans de notre quartier pour les courses quotidiennes et les petites réparations.

➤ **Les relations extérieures**

La crèche utilise les services d'un cabinet comptable qui établit tous les documents concernant les salaires.

Du fait de son fonctionnement parental, la crèche a rejoint l'association des structures parentales du département: le PEP'S 35. Elle adhère également à l'association nationale des crèches parentales, l'ACEPP.

## **B- Prestations d'accueil proposées**

### 1°) Choix du type d'équipement

La crèche est installée dans une maison individuelle louée à la mairie de Rennes.

#### ➤ Au rez-de-chaussée : 4 pièces

Un bureau administratif, une buanderie, une pièce de stockage, une salle de motricité et gros jeux ainsi que des toilettes (adultes et enfants). La salle de motricité donne sur un jardin équipé de jeux fixes (structure, jeux à bascules, bac à sable) et d'une remise (vélos, trotteurs...)

#### ➤ Au premier étage : 4 pièces

Un sas (où les manteaux des enfants sont accrochés) donne sur les autres pièces. Les informations générales et particulières aux enfants sont affichées.

Une cuisine équipée (donnant sur un escalier extérieur côté jardin), une salle de change, une salle à manger tenant lieu également de salle d'activités manuelles, une salle de vie (coin lecture, dinette-poupée, garage, petite structure et jeux variés)

#### ➤ Au deuxième étage: 4 chambres dont une pour les grands de la crèche.

### 2°) Modalités d'accueil

Pour connaître les conditions d'admission se référer au règlement intérieur.

La crèche dispose d'un agrément pour accueillir 16 enfants au maximum.

Sont accueillis de manière régulière des enfants de 2.5 mois à 3 ans et 3 mois.

Deux formules sont proposées aux familles : 4/5ème, 5/5ème selon les possibilités financières de la crèche.

Seront accueillis également des enfants en accueil occasionnel, ils devront être âgés de 18 mois à 4 ans.

#### Horaires d'ouverture:

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

Fermeture annuelle: 1 semaine entre les fêtes de fin d'année, 3 semaines en été.

### Encadrement:

- 2 éducateurs de jeunes enfants.
- 2 aides éducateurs
- Les parents des enfants en accueil régulier, qui ont l'obligation d'effectuer une permanence hebdomadaire de 4h30.

### 3°) Dispositions particulières

#### Accueil d'un enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique

##### Extrait du règlement intérieur

*« Dans la mesure du possible, un enfant handicapé (au plus) pourra être accueilli au sein du groupe d'enfants. L'inscription aura lieu après entrevue réunissant l'enfant, ses parents, des représentants de la crèche et les éducateurs et sera validée par l'assemblée générale. »*

L'admission doit se faire selon un protocole passé également avec des professionnels pouvant intervenir au sein de la crèche. Les éducateurs ne disposent pas de formations spécifiques.

La crèche a déjà accueilli :

- Une enfant atteint de trisomie 21.
- Un enfant déficient auditif suivi par une orthophoniste qui le visitait à la crèche et rencontrait les éducatrices.
- Un enfant infirme moteur et cérébral, suivi par une éducatrice spécialisée. Le CESSAD envoie des éducatrices sur les lieux de vie des enfants.

La disposition sur 3 niveaux et le manque d'espace ne permettent pas d'accueillir d'enfant présentant un handicap trop lourd.

Ce type d'accueil est à étudier au cas par cas et ne doit se faire que dans l'intérêt de l'enfant. De bonnes conditions d'adaptation garantissent son équilibre ainsi que l'harmonie générale de la crèche.

*PROJET  
EDUCATIF  
ET  
PEDAGOGIQUE*



## A- Prestations et compétences professionnelles

### 1°) Les éducateurs de jeunes enfants

Deux éducateurs de jeunes enfants (possédant le diplôme d'état) travaillent à la crèche en contrat à durée indéterminée l'une à 30 heures par semaine et l'autre à 32 heures. Reconnus par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, responsables techniques de la structure, ils couvrent à eux deux, le temps d'ouverture journalier.

Ils assurent le suivi des enfants tant dans leur évolution motrice que psychologique.

Ils sont responsables de :

- la sécurité des enfants
- l'hygiène
- et des soins

Ils s'occupent de l'encadrement des aides éducateurs (en emploi précaire) et des stagiaires.

Dans le cadre de la formation continue, les éducateurs de jeunes enfants bénéficient de stages, une fois par an ou tous les 2 ans (bilan de compétences, la relaxation chez le jeune enfant, l'enfant et le rire, etc.)

### 2°) Les aides éducateurs

Ils secondent (sous leur responsabilité) l'éducateur de jeunes enfants dans les tâches quotidiennes auprès des enfants. L'un, en contrat à durée indéterminée, intervient 30 heures par semaine et le second en contrat aidé, intervient 25 heures par semaine.

Au titre des formations auxquelles ils ont droit dans le cadre de leur contrat, ils peuvent être amenés à préparer des concours (éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, auxiliaire de puériculture, etc.) ou faire des formations diplômantes (cap petite enfance, etc.).

### 3°) La cuisinière

Elle intervient 4 heures par jour, elle a pour mission:

- d'acheter des denrées fraîches chaque jour
- de préparer dans les meilleures conditions d'hygiène, des plats adaptés aux enfants (les menus ont été établis avec l'aide d'une diététicienne)
- d'aider à la distribution des repas
- d'apporter si nécessaire une aide aux plus jeunes
- d'assurer l'entretien de la cuisine

La cuisinière est un véritable «pilier» de la crèche. Elle contribue en effet, par la qualité des repas qu'elle propose, un véritable éveil au goût et aux saveurs pour nos enfants.

### 4°) La personne d'entretien

Recrutée en contrat initiative emploi, elle intervient 17h30 par semaine.

Elle a pour rôle:

- d'entretenir les locaux avec des produits adaptés
- de laver le linge de la crèche
- d'observer toute anomalie et de la rapporter à son référent.

## **B- La place des familles au sein de la crèche**

### 1°) Définition

L'implication personnelle des parents au quotidien est une spécificité de la crèche parentale.

Si les parents sont avant tout parent éducateur de leurs enfants, ils assurent également une responsabilité par rapport aux autres enfants. Une des particularités d'une telle structure réside dans le fait que chaque parent se sent impliqué, employeur et acteur.

### 2°) Quels objectifs ou valeurs recherchés par les familles?

#### ➤ Responsabilité

Les parents sont amenés à prendre des décisions importantes pour le bon fonctionnement de la crèche au sein d'une équipe organisée. Partie prenante dans la gestion de la crèche, cette responsabilité s'exerce au travers d'actions réfléchies et partagées ensemble.

#### ➤ Autonomie

A la différence des autres modes de garde collective, les parents employeurs sont autonomes dans la gestion de la crèche. Cette liberté dans les décisions et cette souplesse d'application doit se faire dans un cadre fixé par la loi. Cependant, chaque parent a la possibilité de s'exprimer et de s'ouvrir au sein de la crèche en s'impliquant personnellement.

#### ➤ Solidarité d'une équipe

Structure à taille humaine (16 enfants au maximum), ainsi s'exerce cet esprit d'équipe recherché. Face à cette responsabilité mutuelle, des liens s'établissent et l'entraide s'instaure.

#### ➤ Echange/partage

La vie en collectivité, le lien familial, l'investissement fort des parents acteurs, ces éléments favorisent l'échange entre parents, avec le personnel et au sein du groupe d'enfants. Les relations interpersonnelles prennent là ainsi toute leur essence au travers d'un dialogue ouvert, non restrictif et avant tout constructif dans l'intérêt des enfants.

Un groupe par définition est hétérogène, ce qui en fait sa richesse, ainsi le partage d'expérience, l'interactivité prend toute sa forme au sein de la crèche.

➤ Sociabilité

La vie en collectivité, apprendre à vivre avec autrui suppose une certaine ouverture d'esprit. Ce «vivre ensemble» est d'autant plus fort en structure parentale que c'est une condition de réussite, signe du bon fonctionnement de la structure.

➤ Respect

Ce qui fait la richesse de la structure parentale réside dans la diversité des individus qui la compose, d'où l'intérêt de bien définir et respecter des règles de vie dont le cadre est fixé par le règlement intérieur, le Président en est le garant.

3°) Quels moyens?

➤ Un accueil personnalisé de qualité

Chaque parent prenant contact avec la crèche en vue d'une inscription est dirigé vers le parent occupant le poste «accueil et inscription» dont le rôle est de présenter le fonctionnement de la crèche et ses spécificités (règlement intérieur) mais également de répondre au mieux aux différentes interrogations.

Cet entretien de prise de contact est suivi d'une visite des locaux, aux horaires ouvrables afin de mieux appréhender la vie de la crèche. Les familles retenues (décision prise en Assemblée Générale) rencontrent les éducatrices qui leur présenteront les moments clés d'une journée à la crèche, abordant principalement le sommeil, les repas, les jeux, la santé...Les aspects plus « techniques» sont également abordés: fourniture, matériel à apporter, documents administratifs à remplir...

Ainsi s'instaure naturellement un climat de confiance ouvert au dialogue, favorisant une intégration en toute sérénité.

➤ Un lien quotidien et durable entre les familles et la crèche

Soucieuse de respecter la vie des enfants tant au niveau des habitudes, recommandations (alimentaires, santé...), la crèche dispose d'un certain nombre de moyens favorisant le dialogue et l'information spécifique et individuelle de chaque enfant:

- Affichage individuel des habitudes des enfants au moment du sommeil (couchage, doudou...), du change, des repas (allergies, passage à la nourriture solide, lait artificiel...)
- Affichage collectif: repas pris en commun, sorties et animation (planning et photos), actualité liée à la vie des enfants (articles de presse...)

- Cahier de liaison rempli par les parents dès l'arrivée de l'enfant (information sur la nuit passée, recommandations...) puis complété par les EJE au fil de la journée (information sur le sommeil, repas ou autres)

- Fiches sanitaires remplies dès l'arrivée des enfants et actualisées.

➤ Les permanences: des parents acteurs

Comme le précise le règlement intérieur, chaque parent est tenu d'assurer une permanence hebdomadaire de 4h30 auprès des enfants. Le planning des permanences affiché est tenu par un parent responsable du bon fonctionnement des permanences évaluant ainsi l'équilibre nombre d'adultes par rapport au nombre d'enfants. Les plages horaires sont les suivantes: 8h/12h30 et 9h/13h30 (en cas de doublure) le matin et 13h30/18h et 14h/18h30, celles-ci peuvent évoluer ponctuellement en fonction des besoins.

Durant sa permanence, le parent participe activement à la garde des enfants (accueil, repas, change, sommeil, animation...) tout en étant guidé dans ses initiatives et actions par les EJE.

➤ Les assemblées générales mensuelles: un lieu de partage et de débat

Le règlement intérieur fait référence à la présence obligatoire d'un des deux parents à l'assemblée générale mensuelle. L'ordre du jour est défini au préalable. Chaque parent a la possibilité d'inscrire un ou plusieurs sujets à l'ordre du jour. Les membres du bureau se réunissent avant l'AG afin de finaliser cet ordre du jour.

Animée par le Président de la crèche, l'AG se veut avant tout un lieu d'échange permettant de débattre de sujets touchant à la vie de la crèche et de prendre des décisions collectivement et de manière consensuelle.

➤ Les commissions thématiques

Certain points évoqués en AG nécessitent un traitement en commissions auxquelles participent un groupe restreint de parents (4 à 6 parents). Certaines commissions associent l'équipe pédagogique en fonction des sujets. La variété des commissions: travaux d'amélioration, projet d'établissement... Les travaux issus des commissions sont présentés, rectifiés si besoin et validés en AG.

➤ Les postes:

Chaque parent occupe un poste au sein de la crèche (sauf les parents des enfants en accueil occasionnel), dont le contenu est rédigé et mis à disposition des nouveaux parents. L'attribution et les changements de postes se font au cours des AG. Très variés, ces postes reflètent le fonctionnement de la crèche au travers une répartition claire et définie des tâches.

Les postes proposés sont les suivants: postes bureau (loi 1901) : Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier Adjoint, responsable planning, accueil/inscription, remplacement EJE, salaires, bricolage, jardinage, courses, état de présence (CAF, ville et Conseil Général), suivi emploi jeune, animation...

De plus, les parents effectuent les courses (hors nourriture fraîche comme la viande, poisson légumes...) toutes les 16 semaines.

➤ Moments ponctuels conviviaux

Parents, enfants et équipe Se retrouvent au cours de moments festifs (galette des rois, Noël, vacances...), rendez-vous dont le but est d'échanger et de mieux se connaître hors du cadre des permanences ou Assemblées Générales.

➤ Animation interne ou externe à la crèche

L'équipe parentale et pédagogique décide au quotidien des animations à venir, quelles soient internes à la crèche (troupe de théâtre, éveil musical) ou externes (sorties cinéma expositions, pompiers...). Ces animations bénéfiques pour l'éveil des enfants se révèlent également des moments où les valeurs énumérées ci-dessus sont partagées.

➤ Participation financière

Enfin, la contribution des parents passe également par une cotisation financière mensuelle calculée à partir des ressources des parents, de la composition de la famille et du temps de présence des enfants.

## C- La crèche au quotidien

*Apprendre à vivre en groupe est l'un des premiers objectifs de la collectivité. Pour cela la verbalisation doit tenir une large place entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les parents et les membres du personnel.*

### 1°) Une journée à la crèche

*Une journée à la crèche est toujours bien remplie et particulière (avec des imprévus) même si les grandes lignes restent les mêmes tout au long de la semaine.*

- Ouverture de la crèche à **8h**.
- Vers **9h15** : petite collation suivie d'activités, de changes et de couchage des plus jeunes.
- Vers **10h** : activités dirigées: peinture, pâte à modeler, dessin...
- Vers **11h30**: déjeuner
- Vers **12h30**: sieste des «grands» (en règle générale, l'enfant - quel que soit son âge - est mis au lit en fonction de ses besoins) gérée par une aide éducatrice.
- Vers **14h30 - 15h** : réveil
- Vers **16h00** : goûter suivi d'activités libres: jardin, transvasements, dînette, salle de motricité...
- **18h30**: fermeture de la crèche

### 2°) Les besoins de l'enfant

L'enfant a des besoins propres pour se développer harmonieusement:

- Besoin affectif,
- Besoin de sécurité adapté à ses possibilités,
- Besoin de se connaître lui-même et de connaître les autres et besoin de cohésion entre les différents partenaires éducatifs.

Accompagner l'enfant c'est l'aider à se socialiser en toute confiance et sécurité. Cette confiance est installée entre les parents, leur enfant et les EJE dès l'entrée à la crèche avec la nécessité de continuité entre ses deux lieux de vie et de repères pour qu'il puisse s'ouvrir aux autres adultes et s'intégrer à un groupe.

- Besoin de vivre ses rythmes propres.

Il est important d'assurer en toute sécurité le bon déroulement des siestes en respectant les besoins de chacun. L'enfant apprendra à partager ce temps de repos avec d'autres, à respecter le sommeil des enfants de sa chambre après avoir suivi les rituels du déshabillage et du retour au calme.

Les repas sont des moments de convivialité qui en suivant des règles (respect de l'autre, ambiance calme...) permettront l'éducation du goût et de nombreux apprentissages (respecter quelques règles d'hygiène, manger seul, se servir seul...) Les régimes particuliers sont respectés ainsi que les rythmes des bébés.

- Besoin d'expression et d'apprentissage à la mesure de ses moyens.

Les jeux et les activités permettent à l'enfant selon son âge et sa maturité de découvrir par lui-même, en manipulant, d'apprendre à maîtriser son corps et à prendre conscience de sa place parmi les autres, mais aussi d'imiter, d'imaginer. Il est difficile de décroiser les objectifs du projet pédagogique car, à travers toutes les activités, on vise la sécurité, l'autonomie, la socialisation...

### 3°) Tableaux de mise en relation du projet éducatif et pédagogique

- **Accueil et séparation**
- **Repas**
- **Sommeil**
- **Jeux**



## ACCUEIL - SEPARATION

<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>
Entrée à la crèche: installer la confiance entre les parents, leur enfant et les E.J.E.	Période d'adaptation accompagnée d'un parent, puis progressivement sans lui. L'E.J.E. prend le relais (adaptation sur une semaine)
Nécessité de continuité et de repères	Importance de l'objet transitionnel. (doudou) Quand un bébé entre à la crèche, seules les E.J.E sont référents.
Permettre une séparation en douceur	Importance du « maternage », de l'objet transitionnel le temps de la séparation. Importance que le parent dise "au revoir" à son enfant et marque
S'intégrer dans un groupe Intégrer la crèche comme autre lieu de vie. S'approprier donc des lieux nouveaux.	L'accueil de l'enfant se fait dans la pièce de vie. Nécessité de rites pour certains enfants (dire au revoir à la fenêtre par exemple)

## REPAS

Les repas sont pris dans la salle à manger.

A partir d'un an les repas sont pris autour de la table.

Les adultes veillent à respecter les régimes particuliers (intolérance au gluten, au lait...). Les rythmes propres des enfants sont pris en compte en particulier ceux des bébés qui ne mangent pas toujours au même moment que les autres.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>
Sécuriser au maximum ce temps de convivialité	Utiliser sa fourchette pour manger, non pour piquer son voisin. Vaisselle est adaptée à l'âge des enfants.
Apprendre quelques notions d'hygiène	Lavage des mains, serviette personnelle.
Apprendre à se servir seul	Laisser deux enfants aller chercher le chariot. Attendre son tour pour être servi ou pour se servir.
Apprendre à manger seul (à partir d'un an)	Laisser l'enfant toucher la nourriture et manger avec les mains. Progressivement lui rappeler le rôle de la cuillère.
Convivialité et partage du même repas  Respect des règles (ambiance calme, respect de l'autre)	Rester assis pendant le repas. Attendre d'avoir fini son repas et que les autres aient fini pour quitter la table. Apprendre quelques notions de politesse: "s'il te plaît, merci" ... Goûter avant de refuser un plat.
Education au goût	Activité culinaire (préparation de gâteaux, dégustation des différents composants.)  Les différents aliments sont nommés et servis dans l'assiette sans être mélangés.

## SOMMEIL

<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>
Assurer en toute sécurité le bon déroulement des siestes	<p>Chaque lit est muni d'un tour de lit. Lits sans barreaux pour les grands mais endormissement accompagné par un adulte. Pas de mobiles au travers des lits. Interphone.</p>
Respecter les besoins de chacun.	<p>Cahier de liaison où les parents précisent l'heure du lever à la maison et si la nuit a été agitée. On ne réveille pas un enfant (on ne dort jamais trop!) Objet transitionnel (doudou) Information personnelle au dessus du lit Coucher en fonction des besoins de l'enfant.</p>
Pour les plus grands (au moins 2 ans) commencer à se déshabiller tout seul.	Nécessité de rites: déshabillage, passage au pot, change, histoire avant de se coucher.
Retour au calme pour s'endormir au mieux	
Respecter le sommeil des enfants de sa chambre	Quand on met un enfant au lit, lui montrer que d'autres dorment dans la chambre.
Partager ce temps de repos avec d'autres	Apprendre à parler bas et à s'endormir calmement.

## JEUX

<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>
<p>Jouer avec plaisir en limitant les risques. Développer la créativité. Jeux ou activités selon l'âge ou la maturité de l'enfant.</p> <p>Développer la motricité fine</p> <p>Psychomotricité</p> <p>Découverte de la nature</p> <p>Apprentissage du langage</p> <p>Jeux d'imitation, d'imagination</p> <p>Jeux verbaux, respect d'autrui, contact avec les autres, soi parmi les autres</p> <p>Socialisation</p>	<p>Jeux en bon état dans un environnement sécurisé. Règles du jeu et de son utilisation. Jouets "sans risques" (taille) à disposition. Rangements spécifiques pour d'autres.</p> <p>Activités dirigées: peinture, pâte à modeler, collage, jeux d'eau, pâtisserie...</p> <p>Jeux de manipulation: "tour gigogne" - transvasements... Légo, clipo, puzzle....</p> <p>Vélo, porteur, piscine à balles, jeux de balles, quilles, toboggan, trampoline, tunnel, matelas de différentes tailles, balançoire. Danses, rondes</p> <p>Dans le jardin, cueillette des noisettes, des cerises, plantes aromatiques. Ecoute des oiseaux, des bruits divers...</p> <p>lecture d'histoires, comptines, chants, jeux verbaux...</p> <p>poupée, dînette, voiture, ferme, déguisements, jouer" au docteur" ...</p> <p>comptines, chants, rondes.</p> <p>Respecter l'autre, prendre conscience de soi parmi les autres, rentrer en contact avec les autres...</p>

# *CONCLUSION*

Accueillir de jeunes enfants dans une structure collective c'est les accompagner dans leur évolution propre. L'apprentissage de la socialisation et de l'autonomie se fait à travers tous les petits moments de la vie quotidienne et en toute sécurité. Il se fait également grâce à une relation individuelle, des activités libres ou dirigées adaptées en fonction du stade de développement de l'enfant, de sa personnalité, de ses goûts, etc.

Dans l'intérêt des enfants il est important qu'il y ait une ambiance sereine à la crèche basée, entre autre, sur le dialogue et le respect de l'autre (enfant ou adulte).

Seize enfants de 3 mois à 3 ans vivent ensemble dans la journée. Cette promiscuité, parfois un peu difficile, doit favoriser le respect et l'émulation. Dans un souci de cohérence avec les enfants, il faut une cohésion de l'équipe encadrante. Elle passe par l'écoute, le respect et le dialogue.

## ANNEXE

### Résultats de l'enquête / Juillet 2003

Nombre de questionnaires retournés: 13

Etant donné ce faible nombre, l'exhaustivité des réponses est à prendre avec précaution.

#### 1/ Raisons du choix de Ty Bugale (plusieurs réponses données)

- 75% des parents ont choisit Ty Bugale pour sa structure collective par opposition à d'autres modes de garde plus individuels.
- 60% des parents privilégient ce mode de garde pour sa structure parentale ainsi que la proximité du lieu d'habitation.

#### 2/ Différences avec les autres modes de garde

Les principales différences évoquées sont: « *la gestion par les parents* » (des parents employeurs) à 50% puis « *la proximité avec son enfant dans la relation* » à 40%.

#### 3/ Les éléments déterminants dans le choix de Ty Bugale

Plusieurs items ressortent comme l'accueil et le fonctionnement pour 55% des parents mais également le choix des locaux pour 50%.

#### 4/ Adéquation crèche par rapport aux besoins des parents

Tout à fait à 55%

Plutôt à 30%

Pas vraiment 7%

Pas du tout 7%

#### 5/ Les attentes vis à vis de la crèche

L'adaptation du temps de présence des enfants (3/5ème, 4/5ème...) ressort significativement à hauteur de 75% .

« *L'investissement possible* » se veut également une attente forte, tout comme « *la souplesse des horaires d'accueil* » pour 70% des parents.

## 6/ Perception de l'investissement

### *Assemblées générales mensuelles:*

Tout à fait satisfaisant pour 25% des parents et satisfaisant pour 55'0 (au global 80%)

*Les commissions:* 75% des parents les jugent satisfaisantes

*Les postes:* 95% des parents en sont satisfaits

*Les permanences:* 70% des parents se veulent satisfaits. A noter cependant 30% des parents les jugent peu satisfaisantes.

### Fiche signalétique (profil) des parents

- Profession: 25% des parents enseignants, 40% cadres, 12% commerçants/artisans
- Quartier du lieu de résidence principale: 100% des parents habitent Rennes dont 55% Ste Thérèse, 15% Sacré cœur, 15% la poterie, 7% le centre ville et 7% Cleunay.
- Nombre d'enfants par foyer: 80% des parents fréquentant la crèche ont 2 enfants dont 55% des aînés ont fréquenté Ty Bugale et 30% une autre structure collective.
- Implication dans le quartier: 20% des parents sont impliqués dans des associations du quartier contre 45% qui s'impliquent sur d'autre quartier que Ste Thérèse.

### **Conclusion des résultats de l'enquête :**

Tout d'abord rappelons que nous avons traité 13 questionnaires (13 familles fréquentant la crèche à ce moment là). Aussi face à ce faible nombre, l'exhaustivité des réponses et donc des conclusions est à prendre avec la plus grande précaution.

Quelles spécificités de Ty Bugale ?

- des parents acteurs qui ont choisi ce mode de garde pour sa structure parentale et sa proximité par rapport au lieu principal d'habitation (une crèche ancrée dans le quartier)
- une crèche qui bénéficie de locaux agréables et dont le jardin indispensable à la qualité de la structure fait l'unanimité de tous
- une crèche appréciée pour sa souplesse tant au niveau de l'accueil des enfants (possibilité de déposer son enfant jusqu'à 11h le matin) qu'au niveau du temps de présence (possibilité d'inscrire son enfant à temps partiel)
- une crèche caractérisée par un investissement fort des parents: assemblées générales mensuelles, commissions, postes, permanences hebdomadaires obligatoires
- des familles rennaises, habitants du quartier pour moitié, dont les deux parents exercent une profession.